

Point contact pour votre mandat de prélèvement SEPA : - Information, modification ou révocation du mandat : votre interlocuteur habituel. - Réclamation relative à un prélèvement effectué : 03 89 35 49 49

Conformément aux dispositions de la loi Informatique et Libertés du 6 janvier 1978 modifiée, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, de suppression et d'opposition pour motifs légitimes sur l'ensemble des données vous concernant que vous pouvez exercer sur simple demande.

Proposition à retourner à votre interlocuteur

ROUTE TRANQUILLE MOTO Proposition d'assurance

Interlocuteur : Code n°4218



AYMERIC CHATEL ASSURANCES 3 Allée d'Euromédoc Bât D.A.A. - Z.A. Euromédoc 33160 ST AUBIN DE MEDOC

Tél: 05 35 54 08 08

Mail: contact@chatel-assurances.fr

Site web: www.chatel-assurances.fr
RCS BORDEAUX 511747016 - Courtier d'assurances agrément Orias N°09050177

OUI, je souhaite être garanti par Route Tranquille Moto Affaire nouvelle Remplacement	
Date d'effet demandée Echéance 1er janvier Sociétaire N° Contrat N°	
souscripteur	
NOM, Prénom M. Mme	
Adresse	
N° Tél. fixe N° Tél. portable N° Tél. portable	
Commune Profession	
110/07/10	
véhicule assuré pour toute cylindrée comprise entre 125 et 2001 cm³ Moto Marque Cylindrée Immatriculation	
garanties et cotisations (cochez les options choisies)	garanties corporelles MOTO
X RACHAT DE FRANCHISE ET PERTE DE POINTS	Décès accidentel 20.000 € limité aux frais d'obsèques pour les mineurs
☐ Extension GARANTIE CORPORELLE MOTO 48 €	Invalidité accidentelle 20.000 € calculée proportionnellement à compter d'un taux de 10 %
(Dans le cadre de ses déplacements privés uniquement) X ASSISTANCE Route Tranquillecomprise	Indemnité hospitalière accidentelle 15 € pendant 365 jours, à partir de 24 h d'hospitalisation
TOTAL ANNUEL des garanties souscrites €	Frais chirurgicaux de réparation esthétique 1.000 € acceptés ou non par le régime obligatoire
paiement de la cotisation par prélèvement le 8 du mois	
Annuel Semestriel Trimestriel par prélèvement Mensuel par prélèvement	
Droit d'adhésion malj: + 7 € (montant non dû si vous êtes déjà sociétaire). Droit d'adhésion Association Mutuelle et Solidarité: + 1 € /an La garantie prend effet après acceptation par Nous à la date figurant sur les Conditions Particulières établies sur la base des renseignements recueillis sur la présente proposition au plus tôt le lendemain midi du paiement de la première cotisation. Il en va de même pour toute modification. Le souscripteur: - reconnoit avoir été informé des conséquences qui pourraient résulter d'une omission ou d'une fausse déclaration par application des dispositions prévues aux articles L113-8 (nullité du contrat) et L113-9 (réduction des indemnités) du Code des Assurances, - dispose d'un droit d'accès et de rectification auprès de la société pour toute information le concernant (loi « Informatique et Libertés » du 06.01.1978), - déclare avoir pris connaissance des Dispositions Générales Mutuelle Alsace Lorraine Jura (DGRT MOTO 05.20). Conformément d'article L112-9-l du code des assurances, en cas de fourniture à distance d'un contrat d'assurance, vous disposez d'un délai de 14 jours calendaires pour exercer votre droit de renonciation à compter du jour où vous recevez les conditions contractuelles. Dans ce cas, vous devez notifier la renonciation par lettre recommandée avec accusé de réception en l'adressant à la Mutuelle Alsace Lorraine Jura selon le modèle de lettre qui suit : Je soussigné	
Date	Votre signature
DEMANDE DE MANDAT DE PRÉLÈVEMENT SEPA	
Prélèvement récurrent	Joindre un relevé d'identité bancaire (RIB) ou postal (RIP).
Nom, prénom	NOM ET VILLE DE L'ETABLISSEMENT TENEUR DU COMPTE A DEBITER
Adresse	
Tél. Mail Numéro d'identification international du compte bancaire - IBAN (International Bank Account Number	
Numero di recinatedam international da compte dancare i BATA (international Batic Account Admiss)	Mutuelle Alsace Lorraine Jura 6 boulevard de l'Europe - B.P. 3169 - 68063 MULHOUSE Cedex
Code international d'identification de votre banque BIC (Bank Identifier Code)	
Référence Unique du Mandat - RUM (à remplir par le créancier)	
En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez la Mutuelle Alsace Lorraine Jura à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, et vous autorisez votre banque à débiter votre compte conformément aux	
En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez la Mutuelle Alsace Lorraine Jura à envoyer des instructions à instructions de la Mutuelle Alsace Lorraine Jura. Les parties conviennent d'un commun accord que la Mutuelle Alsace Lorraine Jura vous informera de la mise en pl Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que v date de débit de votre compte.	lace des prélèvements au minimum dans un délai de 2 jours avant la date du premier prélèvement effectué.

DATE SIGNATURE